

Être porte-parole des usagers au Conseil de la Vie Sociale



CONTEXTE

La société a le devoir de permettre la participation citoyenne des personnes qui ont moins d'autonomie que les autres.

Dans les établissements, cela prend la forme d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) où vous avez une place importante.

Cette formation s'adresse à vous, candidats ou élus des CVS.

Elle explique l'importance du Conseil de la Vie Sociale et le rôle des élus qui y représentent l'ensemble des personnes accompagnées.

Elle donne aussi des informations et des conseils pratiques sur la manière de remplir votre rôle d' élu.

L'objectif est de vous aider à être des porte-paroles efficaces des autres résidents ou autres travailleurs et de proposer des améliorations pour tous.

OBJECTIFS

- > Connaître nos droits collectifs en tant que personnes accompagnées
- > Connaître le fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale
- > Mieux remplir notre rôle de représentants des autres résidents ou travailleurs et de proposer des améliorations pour tous.

CONTENU

- > Qu'est-ce qu'un Conseil de la Vie Sociale ? À quoi il sert ?
- > Comment il fonctionne ? Qu'est-ce qu'un auto-représentant ?
- > Comment être candidat ? Que faire quand je suis élu ?
- > Comment connaître les avis de ceux que je représente ?
- > Comment donner l'avis des usagers et défendre leurs intérêts ?
- > Comment rendre compte de mon action à ceux que je représente ?
- > Comment me faire aider et trouver des ressources ?
- > Comment résoudre les difficultés ?

PUBLICS DESTINATAIRES

- > Personnes accompagnées (adultes, adolescents) candidates ou élues d'un CVS d'un établissement social ou médico-social
- > Groupe de 8 à 10 personnes maximum

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports de connaissances : diaporama aux normes européennes du Français « Facile à lire et à comprendre » et autres adaptations au public envisageables selon les besoins
- > Présentation d'expériences et échanges avec le groupe
- > Exercices de mise en situation (prise de parole,...)

54

> **Durée** : 2 à 3 jours

> **Formation en intra, sur demande**



Intervenante

Anne DUSART ou Pauline PAYRASTRE



Tarifs 2019

980 € à 1 300 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 60)